



Championnat Interclubs Départemental Femmes Amendes

Annexe 2
Saison 2025 2026

1. Amendes

a.	Forfait général ou désistement tardif d'une équipe	150 €
b.	Désistement d'un organisateur	100 €
c.	Forfait d'une équipe sur une journée	20 €
d.	Défaut d'organisation	50 €
e.	Résultats non saisis dans le délai fixé	5 €
f.	Forfait pour la phase finale d'une équipe qualifiée	100 €